

DEPARTEMENT DE L'EURE

ST GEORGES DU VIEVRE, le 21 mars 2023

ARRONDISSEMENT DE BERNAY

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE
SAINT GEORGES DU VIEVRE

COMMUNE
DE
27450 ST GEORGES DU VIEVRE

à

BP 13

MESDAMES ET MESSIEURS

TEL : 02.32.42.80.42

e-mail : secretariat@mairie-st-georges-du-vievre.com

Cher Collègue,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que le Conseil Municipal se réunira, à la **MAIRIE**, le :

MARDI 28 MARS 2023, à 20 H

et vous prie de vouloir bien assister à cette séance.

ORDRE DU JOUR :

- EXAMEN ET VOTE DU COMPTE DE GESTION 2022
- VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022
- AFFECTATION DES RESULTATS 2022
- VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2023
- BUDGET PRINCIPAL/ BUDGET PRIMITIF 2023
- SUBVENTIONS 2023
- BUDGET PRINCIPAL / BUDGET PRIMITIF 2023 : FIXATION DES TAUX DES IMPOTS LOCAUX

- CREATION ET ADHESION DE LA COMMUNE A UNE ASSOCIATION POUR LE DEVELOPPEMENT DE L'AUTOCONSOMMATION COLLECTIVE D'ELECTRICITE
- CONVENTION AVEC LA PRESENCE VERTE
- CAMPING : MODIFICATION DE LA TARIFICATION POUR LA SAISON 2023
- AMICALE : MODIFICATION DE LA TARIFICATION A COMPTER DU 01/04/2023
- REGIE TENNIS : MODIFICATION DE LA PERIODICITE DES VERSEMENTS
- EGLISE – RESTAURATION STATUE SAINT JEAN-BAPTISTE : SOUSCRIPTION APPEL AU DON
- FIXATION DU PRIX DU TRAITEMENT DE L'EAU POUR LE 01/07/2023
- QUESTIONS DIVERSES

Veillez agréer, Cher Collègue, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

LE MAIRE,
J-C QUESNOT

